



MÉDECINS LIBÉRAUX
HAUTS-DE-FRANCE
NORD-PAS DE CALAIS / PICARDIE

2016

bilan d'activité



- Édito (p3) - **Carton rouge :**
 - > au nouveau président de la CRSA
 - > à la FHF
- Bilan d'activité 2016 (p4 à 23)





Dr Philippe Chazelle
Président
URPS Médecins Hauts-de-France

Chers confrères, Chers amis,

C'est avec plaisir que je vous présente le bilan d'activité 2016 de votre URPS Hauts-de-France, 1^{er} bilan issu de la fusion de nos 2 anciennes régions Nord-Pas de Calais et Picardie. Il vous montre les débuts des 1^{ers} projets réfléchis en

grande région et qui ne devraient que s'amplifier avec la mise en place du 1^{er} Programme Régional de Santé Hauts-de-France attendu pour fin 2017.

Vous souhaitant bonne lecture.

Carton rouge :



À M. le Pr Jean-Pierre Canarelli, nouveau Président de la CRSA (Conférence Régionale pour la Santé et l'Autonomie) :

Après la démission du Pr. Jean-Louis Salomé dont la consensualité faisait l'unanimité, le Pr. Canarelli, seul candidat à sa succession, s'est démarqué dans son discours de présentation par des propos mensongers, outrageants et diffamatoires envers les médecins libéraux, ce qui décrédibilise cette instance, expression supposée de la démocratie sanitaire régionale. La désapprobation de l'Assemblée a pu se vérifier via son élection à 53% des voix, bien que candidat unique.



À la FHF (Fédération Hospitalière de France) et aux hôpitaux publics :

Après la tentative avortée de Maubeuge, l'attaque en règle, promue par la FHF, de l'hôpital public contre la médecine de ville se poursuit. L'hôpital de Roubaix vient d'ouvrir son « cabinet médical du Centre Hospitalier de Roubaix à Wasquehal » pour des consultations de chirurgie esthétique, endocrinologie, néphrologie et urologie, dont il est explicitement précisé, sur doctolib, que « les examens ou hospitalisations sont réalisés ensuite au Centre Hospitalier de Roubaix ». Dans ce secteur où l'offre libérale est largement suffisante, on ne peut qu'y voir une volonté de captation de l'activité médicale, aux dépens des praticiens et établissements privés, créant une concurrence déloyale pour des libéraux dont l'Ordre s'opposerait à des installations similaires.

Sur ces deux problèmes, votre Union sera vigilante et se réserve le droit de pouvoir entamer des recours. Dans l'attente de la résolution de cette situation, nous ne pouvons que vous conseiller de développer des relations privilégiées avec des correspondants et établissements libéraux. Le rapprochement ville-hôpital ne peut qu'être mis en attente.

7 ÉVOLUTION DE L'OFFRE DE SANTÉ

8 ADDICTIONS : Repérage et intervention précoce en alcoologie

ATTACHÉS D'INFORMATION

9 AUTISME

10 BRONCHO-PNEUMOPATHIE CHRONIQUE OBSTRUCTIVE (BPCO)

BURN-OUT

11 CANCERS :

- Accompagnement des structures spécialisées "cancer"
- Col de l'utérus - sensibilisation à la réalisation d'un frottis à destination des femmes en situation de précarité
- Dispositif Infirmier DE Coordination en Cancérologie (IDECC)

12 COORDINATIONS PROFESSIONNELLES

COMMUNICATION :

- Bulletin
- Congrès et valorisation des actions
- Site Internet et réseaux sociaux

13 CRISE SUICIDAIRE

DÉPRESSION CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

14 ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP) :

- Intégrer l'ETP dans votre pratique : formation de niveau 1 (40h)
- Mise en place d'une formation dédiée à la coordination de programmes (42h)
- Construction et aide au déploiement des programmes
- Journées d'appropriation de programmes
- Soirées de sensibilisation à l'ETP

15 GROUPES QUALITÉ

16 HANDICAP

16 INFORMATIQUE / SYSTÈMES D'INFORMATION PARTAGÉS :

- Dossier Médical Personnel (DMP)
- Structures contribuant au développement des projets de e-santé :
 - » Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) e-santé Picardie
 - » Living Lab
- Messageries :
 - » Messagerie immédiate Sécurisée de Santé (MiSS)
 - » Messageries sécurisées et Messagerie Sécurisée de Santé à portée Régionale (MSSR)
- Portail Électronique Régional d'Échange pour la Natalité et l'Enfant (PERENE)
- Télémédecine :
 - » Télé expertise en dermatologie
 - » Autres projets de télémédecine

19 INTERNES ET INSTALLATION EN LIBÉRAL :

- Thèses :
 - » Accompagnement de thèses
 - » Prix de thèse
- Installation :
 - » Guichet unique
 - » Journées de l'installation en médecine libérale

20 OBÉSITÉ DE L'ENFANT

21 ÉQUIPES DE SOINS PRIMAIRES

- Soirée de sensibilisation aux concepts / Étude d'opportunité (phase 1)
- Accompagnement des équipes (phase 2)

RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE

22 TROUBLES VISUELS CHEZ L'ENFANT

- Dépistage des troubles visuels de l'enfant
- Faciliter l'accès aux soins d'ophtalmologie et d'orthoptie en post-dépistage

23 URGENCES ET VEILLE SANITAIRE

VACCINATIONS

TOUTES LES THÉMATIQUES ET DOSSIERS TRAITÉS PAR VOTRE UNION

Vous trouverez ci-dessous le bilan du 1^{er} exercice de l'Union Régionale des Professionnels de Santé – Médecins libéraux (URPS Médecins) en grande région (Hauts-de-France).

Le budget global pour 2016 s'est porté à 2 914 118 euros :

- D'après la comptabilité analytique :
 - > 965 736 euros de subventions – ARS, COREPS, MSA ;
 - > 1 188 081 euros de fonds propres – cotisations de médecins ;
 - > 72 550 euros de contributions financières – OGDPC ;
 - > 687 751 euros de fonds dédiés*.
- Par direction :
 - > Communication (158 532 euros) ;
 - > Fonctionnement général (909 767 euros) ;
 - > Médico-social et démarche qualité (209 925 euros) ;
 - > Offre de soins, permanence de soins (659 017 euros) ;
 - > Prévention, promotion de la santé et éducation thérapeutique (761 178 euros) ;
 - > Systèmes de communication et d'information partagés (215 699 euros).

Les actions sont réalisées sur fonds propres mais également grâce à de nombreux partenariats acquis au fil des années, visibles au travers de conventions avec les instances régionales.

La situation financière saine permet de réaliser de nouvelles actions sur fonds propres proposées par les élus.

La cotisation ACOSS (issue d'une partie de vos cotisations CUM) ne correspond pas à la simple addition des 2 cotisations des ex-régions (- 90 000 euros).

Les comptes sont disponibles sur simple demande auprès du secrétariat :

contact@urpsml-hdf.fr

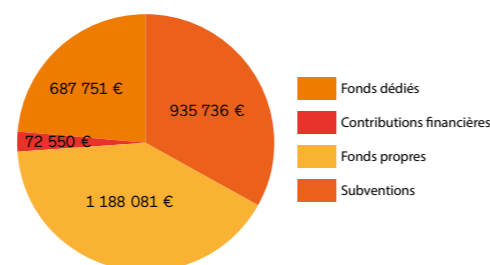
* Fonds dédiés = rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

L'URPS Médecins reste au service des médecins libéraux afin de les aider à répondre aux besoins de leurs patients en regard des dispositions réglementaires.

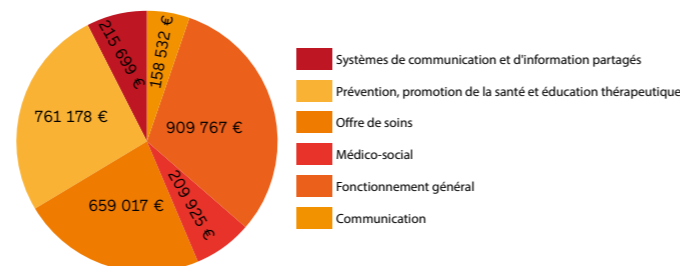


Répartition du budget 2016

D'après la comptabilité analytique



Par direction



ÉVOLUTION DE L'OFFRE DE SANTÉ

L'URPS Médecins est au service des médecins libéraux afin d'organiser au mieux l'offre de soins libérale pour répondre aux besoins de leurs patients.

Elle représente la profession lors de divers groupes de travail ou instances pour :

1 - VALORISER L'EXERCICE DE LA MÉDECINE LIBÉRALE :

> Dans le pilotage de l'offre de soins régionale :

Conférence Régionale pour la Santé et l'Autonomie (CRSA) plénière et ses 3 Commissions Spécialisées : Offre De Soins (CSOS), Médico-Social et Prévention et leur traduction dans le cadre de leurs Schémas respectifs (SROS) ;

> En assurant une représentation territorialisée :

Projet Régional de Santé (PRS) et les programmes nationaux de santé publique : 9 conférences de territoires (Hainaut Cambrésis, Métropole Flandre Intérieure, Littoral, Artois Douaisis, Aisne sud, Aisne Nord Haut de Somme, Oise Est, Oise Ouest et Somme), ainsi que les Contrats Locaux de Santé (CLS).

et d'une manière générale, développer le rôle de l'URPS Médecins en tant que partenaire institutionnel à part entière.

Du fait des travaux du nouveau Programme Régional de Santé (PRS) Hauts-de-France, tous les schémas et plans ont été stoppés en 2017. Les travaux de réflexion sur les nouveaux schémas Hauts-de-France ont débuté à l'automne 2016.

2 - VEILLER À UNE ORGANISATION DE LA PERMANENCE DES SOINS EN AMBULATOIRE ET EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ (PDSA, PDSSES), RATIONNELLE ET COHÉRENTE AVEC L'ENSEMBLE DU SYSTÈME, COMPATIBLE AVEC L'ACTIVITÉ LIBÉRALE ET JUSTEMENT INDEMNISÉE : Comités Départementaux de l'Aide Médicale Urgente de la Permanence des Soins et des

transports sanitaires (CODAMUPS) ; Sous comités des Transports Sanitaires du CODAMUPS ; Fédération des Associations de la Permanence des Soins.

3 - S'IMPLIQUER DANS LES TRAVAUX RÉGIONAUX :

> En médico-social :

- Commission régionale de la périnatalité et de la petite enfance.
- Comité de suivi du Plan maladies neuro dégénératives.
- MAIA : Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aides et de soins dans le champ de l'Autonomie qui associe tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie et de leurs aidants grâce à une démarche novatrice : l'intégration des services d'aide et de soins.
- Filière de soins gériatriques, territoire de l'Oise Ouest : ce projet vise à améliorer le parcours des personnes âgées à travers 3 groupes de travail (éviter le passage aux urgences des personnes âgées ; Améliorer la lisibilité de l'offre de soins et l'échange d'informations entre professionnels ; Anticiper la sortie d'hospitalisation des personnes âgées).

> En prévention :

- Structures de gestion pour le dépistage des cancers (page 11).
- Pôle Régional de Compétences (PRC) en éducation et promotion de la santé dont l'objectif est de promouvoir la santé des habitants, de manière équitable, sur l'ensemble de la région.

> En offre de soins :

- Instance Régionale d'Amélioration de la Pertinence des Soins (IRAPS) : l'objectif de cette instance est l'amélioration de la pertinence des soins dans la région en veillant à l'équité de traitement de tous les acteurs.
- Réseaux Régionaux de Cancérologie (page 11).

> En systèmes d'information et communication partagés :

- Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) e-santé (page 17).

L'URPS Médecins déploie des soirées de sensibilisation territorialisées, complémentaires à celles proposées par les organismes de formation habituels, sur des sujets relatifs à la prévention, la promotion de la santé, l'éducation thérapeutique et le médico-social.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins

ADDICTIONS

► REPÉRAGE ET INTERVENTION PRÉCOCE EN ALCOOLOGIE

Inspiré du Repérage Précoce et Intervention Brève (RPIB), technique qui permet, au cours d'une consultation standard, d'évoquer la problématique alcool chez les patients non encore dépendants, dits buveurs excessifs, et de proposer une conduite à tenir adaptée, l'URPS Médecins, en partenariat avec l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA 59/62), a développé un module de soirées de sensibilisation « repérage et intervention précoce en alcoologie » auprès des gastro-entérologues, gynécologues, stomatologues, médecins généralistes, internes en médecine générale, masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers, pharmaciens et sages-femmes.

En 2016, une soirée de sensibilisation a été mise en place sur le calais.

Depuis le début de l'action 89 professionnels de santé ont été sensibilisés.

Action poursuivie en 2017 avec une soirée à Creil.

Financement 100% Agence Régionale de Santé (ARS).

En partenariat avec les URPS Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes, Pharmaciens et Sages-femmes.

ATTACHÉS D'INFORMATION

L'URPS Médecins déploie des attachés d'information qui ont pour mission de rencontrer les médecins et les professionnels de santé libéraux volontaires (prise de rendez-vous par téléphone), sur leur lieu d'exercice, afin d'aborder avec eux dans le cadre de l'exercice libéral, les différentes priorités de santé publique et leur présenter les ressources facilitant leur exercice quotidien. Cette action est indépendante de l'industrie pharmaceutique et volontairement dissociée des Délégués de l'Assurance Maladie.

En 2016, ils ont abordé les 5 thématiques suivantes :

- **Sensibilisation au repérage précoce des troubles visuels de l'enfant** : (Cf. page 22)

À destination des médecins généralistes et pédiatres, en collaboration avec les ophtalmologistes, cette action vise à informer et sensibiliser sur ces dépistages afin de mener une action conjointe avec les autres acteurs locaux.

Lors de cette visite, la participation à une sensibilisation au repérage des troubles visuels est également proposée.

120 médecins généralistes et 3 ophtalmologistes avec lesquels un entretien a été réalisé sur le territoire de Roubaix classé en Réseau d'Education Prioritaire (REP) et REP+.

Le passage sur cette thématique est également l'occasion de présenter les ressources que propose le réseau Sourds et Santé.

- **Sensibilisation au repérage précoce de la Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive (BPCO)** : (Cf. page 10)

À destination des médecins généralistes, masseurs-kinésithérapeutes, pharmaciens et infirmiers, en collaboration avec les cardiologues et pneumologues. Lors de cette visite, la participation à une sensibilisation au repérage de la BPCO est également proposée.

1426 professionnels de santé contactés.

1029 avec lesquels un entretien a été réalisé (352 médecins généralistes, 19 cardiologues, 22 infirmiers, 473 masseurs-kinésithérapeutes, 266 pharmaciens, 6 pneumologues, 2 secrétaires de pneumologues) sur : audomarois, dunkerquois, sambré-avesnois, valenciennois, le reste de Roubaix-Tourcoing, Béthune-Bruay, Flandre Intérieure.

- **Sensibilisation au repérage précoce de l'obésité de l'enfant** : (Cf. page 20)

À destination des médecins généralistes et pharmaciens (abandon du passage auprès des diététiciens, masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes). Lors de cette visite, la participation à une sensibilisation (de l'abord de la problématique à la prise en charge) du risque ultérieur d'obésité, du surpoids ou de l'obésité de l'enfant est également proposée.

561 professionnels de santé contactés.

470 avec lesquels un entretien a été réalisé (265 médecins généralistes, 4 pédiatres, 201 pharmaciens) ; Zones de proximité : cambrasis, Lens-Hénin, Roubaix-Tourcoing, pays du montreuillois, Abbeville, Rue et Noyon.



- **Présentation des ressources liées au handicap** : (Cf. page 16)

À destination des médecins généralistes.

Lors de cette visite, la participation à une sensibilisation visant à mieux aborder, prendre en charge et orienter les personnes en situation de handicap est également proposée.

800 médecins généralistes contactés.

571 avec lesquels un entretien a été réalisé sur les zones de proximité de : Valenciennes, Béthune, Boulogne sur Mer, Calais, Saint Omer et Armentières.

- **Présentation des Services de Soins Infirmiers A Domicile de nuit (SSIAD de nuit)** : (Cf. page 16)

À destination des médecins généralistes exerçant sur les territoires couverts par les 2 SSIAD de nuit en vigueur, à savoir les zones de proximité de Valenciennes et Béthune.

268 médecins généralistes rencontrés.

Action poursuivie en 2017.

Financement 12% sur fonds propres URPS Médecins et 88% Agence Régionale de Santé (ARS)

AUTISME



Cette action a pour objectif de **renforcer les pratiques des professionnels de santé de proximité en matière de repérage et de prise en charge de l'autisme et des troubles envahissants du développement, notamment chez l'enfant.**

L'autisme est encore mal et trop tardivement diagnostiqué et les interventions demeurent quantitativement et qualitativement peu adaptées.

Ce qui entraîne des répercussions sociales dramatiques car ces insuffisances plongent un grand nombre de familles dans des situations de détresse affective, relationnelle et financière. Il est reconnu aujourd'hui qu'en intervenant au plus tôt auprès de l'enfant avec autisme ou autre TED, il est possible de diminuer ces troubles et de développer durablement leur capacité d'autonomie. Par ailleurs, suite au 2^{ème} Plan Autisme, il a été mis en évidence la possibilité d'intervenir à un âge plus précoce, dès 18 mois, avant même qu'une confirmation diagnostique puisse avoir lieu (aux alentours de 3 ans) grâce à des interventions spécifiques à mettre en œuvre.

L'année 2016 a permis de **poursuivre le déploiement des soirées de sensibilisation pluriprofessionnelles et territorialisées, organisées en lien avec les associations locales de FMC.** Elles s'adressent aux médecins

généralistes / internes en médecine générale, pédiatres, pédopsychiatres, psychiatres, orthophonistes, orthoptistes, psychologues, médecins scolaires et universitaires, ainsi qu'au personnel de PMI (médecins, infirmières, psychologues et puéricultrices de PMI).

4 soirées de sensibilisation ont été mises en place en 2016 sur la métropole lilloise, le lensois, le valenciennois et le boulois. Elles ont rassemblé 200 participants (médecins généralistes, pédiatres, psychiatres, médecins scolaires, médecins de PMI, orthophonistes, orthoptistes, psychologues et autres professionnels de santé).

Soit 366 professionnels de santé sensibilisés sur la thématique depuis le début de l'action en 2014.

Les soirées permettent non seulement d'améliorer les pratiques des professionnels de santé mais aussi de créer du lien entre eux et de faire connaître les ressources locales et régionales, notamment les ressources spécifiques de l'autisme, vers lesquelles les praticiens peuvent orienter les patients présentant des signes de Troubles Envahissants du Développement pour réaliser des diagnostics et des évaluations :

- Équipes Diagnostic Autisme de Proximité (EDAP) dans le Nord et le Pas-de-Calais (5 équipes créées en 2014, 5 nouvelles équipes en 2017 et 4 équipes en 2018). A minima, l'équipe devra obligatoirement être composée de :

- > pédopsychiatre ou neuropédiatre,
- > psychologue,
- > psychomotricien,
- > orthophoniste,
- > éducateur ou infirmier.

- Plateforme de Diagnostic Simple dans l'Aisne, l'Oise et la Somme (5 plateformes en 2017). A minima, l'équipe devra obligatoirement être composée de :

- > pédopsychiatre et/ou pédiatre si possible neuropédiatre,
- > psychologue et/ou neuropsychologue,
- > psychomotricien,
- > orthophoniste,
- > éducateur spécialisé ou éducateur de jeunes enfants ou auxiliaire de puériculture et/ou infirmier ou puéricultrice,
- > assistante sociale,
- > secrétaire.

Ces ressources viennent en appui des Centres Ressources Autisme du Nord-Pas de Calais et de Picardie.

Action poursuivie en 2017 dans le Nord et le Pas-de-Calais. Un déploiement sur l'Aisne, l'Oise et la Somme est prévu dès 2018, une fois les Plateformes de Diagnostic Simples installées.

Financement 93% Agence Régionale de Santé (ARS) et 7% URPS Médecins.

En partenariat avec les URPS Orthophonistes et Orthoptistes.

BRONCHO-PNEUMOPATHIE CHRONIQUE OBSTRUCTIVE (BPCO)

Dans le cadre de la mise en place du programme régional BPCO de l'ARS, l'URPS Médecins se charge de coordonner la mise en place d'une action commune avec les autres professionnels de santé (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et pharmaciens) afin de faciliter le repérage précoce de la BPCO. L'objectif est de mener une action globale comprenant le passage des attachés d'information, le recensement voire la création d'outils à destination des professionnels de santé pour faciliter ce repérage, la mise en place de soirées de sensibilisation pluriprofessionnelles et de programmes d'éducation thérapeutique de proximité.

Poursuite de l'action en 2016 :

- Sensibilisation des professionnels de santé au problème de la BPCO, de son dépistage à sa prise en charge via les attachés d'information : (Cf. page 8)
 - Expérimentation de la détection précoce au cabinet ou à domicile, sur la zone de proximité du calaisis : une dynamique de terrain y étant identifiée (pneumologues impliqués, présence d'une association de patients et d'une équipe d'Éducation Thérapeutique du Patient de 1^{er} recours, BPCO intégrée au Contrat Local de Santé), les chiffres de BPCO y étant particulièrement alarmants. Cette détection est réalisée par les professionnels de santé engagés (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et pharmaciens), après ciblage des populations à risque :
 - > âge compris entre 40 à 75 ans sans pathologie respiratoire connue ;
 - > fumeur ou ex-fumeur ou exposé aux polluants (expositions professionnelles ou expositions domestiques et urbaines) ;
 - > et présentant au moins un des symptômes suivants : toux, expectoration, essoufflement (questionnaire HAS).
- En cas de ciblage positif, une mesure du souffle est réalisée (via le BPCO6 qui donne notamment l'âge pulmonaire et qui fonctionne bien auprès du grand public). L'objectif fixé était d'atteindre 1000 détections soit 1000 questionnaires de repérage ciblé accompagnés d'une mesure du souffle.
- 61 détections ont été réalisées, dont 15 se sont révélées positives.
- En 2017, les résultats de cette expérimentation ont été repris et analysés dans le cadre d'un rapport.
- Optimisation des pratiques des professionnels de santé en matière de BPCO, du diagnostic à la prise en charge : afin de permettre une mobilisation et une coordination optimale entre les différents professionnels de santé, des soirées de sensibilisation pluriprofessionnelles et territorialisées sur le thème de la BPCO ont été mises en place.
- 4 soirées ont eu lieu (audomarois, dunkerquois, valenciennois et sambres-avesnois), regroupant 115 professionnels de santé (médecins généralistes, infirmiers,

masseurs-kinésithérapeutes, pharmaciens et d'autres professionnels de santé). Environ 315 professionnels de santé formés depuis le début de l'action en 2013.

- Déploiement d'un programme d'ETP « Lib'air » : (Cf. page 14)
- Le programme d'ETP « Lib'air », construit par l'URPS Médecins et autorisé par l'ARS en 2013, a été mis à disposition de toutes les équipes éducatives de la région en 2015 : 9 équipes l'ont déployé.

Actions poursuivies en 2017 dans le Nord et le Pas-de-Calais.

Financement 100% Agence Régionale de Santé (ARS).
En partenariat avec les URPS Infirmiers, Masseurs-kinésithérapeutes et Pharmaciens.

BURN-OUT

L'URPS Médecins est partenaire de l'Association d'Aide Professionnelle aux Médecins Libéraux (AAPML) qui propose aux praticiens libéraux en situation d'épuisement professionnel un numéro dédié gratuit : 0826 004 580. Cette plate-forme d'écoute, accessible 24h/24, 7j/7 propose une assistance psychologique par téléphone, anonyme et confidentielle ; ainsi que, si nécessaire, une orientation vers un psychologue ou toute autre structure ou réseau proposant une prise en charge adaptée.

Action poursuivie en 2017, avec l'ajout d'un partenariat avec l'Association MOTS.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins.

AAPML
Association d'aide aux professionnels de santé & médecins libéraux

Je ne suis plus motivé(e).
Je n'ai plus de temps pour ma vie privée.
J'ai trop de travail !
Je rencontre des difficultés avec certains patients.
Je ne vais pas y arriver !
Je me sens surmené(e)...

Testez votre niveau d'épuisement sur aapml.fr

Pour vous soutenir et vous aider à passer un cap difficile, nous sommes à votre écoute tous les jours 24 heures sur 24.

Un problème, une difficulté, une aide

0826 004 580

Appel anonyme - 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 - N° Indigo : 0,15€/minute



CANCERS

► ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES SPÉCIALISÉES SUR LA THÉMATIQUE CANCER

- Réseaux Régionaux de Cancérologie
L'URPS Médecins participe aux Réseaux Régionaux de Cancérologie (Onco Nord-Pas de Calais et OncoPic pour la Picardie) et a accompagné la fusion de ces réseaux réalisée en mai 2017.
- Action poursuivie en 2017.
- Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins.
- Dans le Nord et le Pas-de-Calais, l'URPS Médecins assure l'indemnisation des Réunions de Concertation Pluridisciplinaires (RCP)
Afin que les libéraux soient équitablement rémunérés, au prorata des réunions suivies, l'URPS Médecins est chargée de répartir l'indemnisation des praticiens libéraux du Nord et du Pas-de-Calais participant à ces réunions. Pour cela, une convention de partenariat a été élaborée en 2014 afin de mettre en œuvre les modalités d'indemnisation et les procédures à suivre.

Action poursuivie en 2017 dans le Nord et le Pas-de-Calais (RCP de 2016 indemnisées en 2017). Pour 2018, il est envisagé que l'URPS Médecins indemnise les professionnels des Hauts-de-France (RCP de 2017 indemnisées en 2018).

Financement 100% Agence Régionale de Santé (ARS) via une convention de partenariat avec le Réseau Régional de Cancérologie.

- Structures de gestion pour le dépistage des cancers : L'URPS Médecins est présente dans les structures de gestion dans le but d'optimiser la participation des médecins libéraux aux dépistages organisés des cancers et d'en améliorer le fonctionnement :
 - > **ADCN** : Association de Dépistage des Cancers dans le Nord,
 - > **Opaline 62** pour le Pas-de-Calais,
 - > **Aisne Préventis** pour l'Aisne,

- > **ADECASO** : Association pour le DEpistage des CAncerS dans l'Oise,
- > **ADEMA 80** : Association pour le DEpistage des Maladies dans la Somme.

Action poursuivie en 2017.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins.

► COL DE L'UTÉRUS - SENSIBILISATION À LA RÉALISATION D'UN FROTTIS ET SUIVI GYNÉCOLOGIQUE À DESTINATION DES FEMMES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

Dans le Nord et le Pas-de-Calais, la FNARS (Fédération Nationale des Associations d'accueil et de Réinsertion Sociale) et l'Union Régionale des Centres Sociaux (URCS), en association avec les URPS Médecins et Sages-Femmes, organisent des *séances d'information auprès des femmes en situation de précarité* dans les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) et Centres Sociaux volontaires de la région. Animées par une sexologue, ces rencontres permettent aux femmes de s'exprimer sur des questions liées à leur intimité, à leur sexualité et de recevoir une information sur l'intérêt du dépistage. L'équipe éducative est systématiquement associée à ce projet afin de permettre un suivi et un accompagnement des femmes dans leurs démarches. Ces séances permettent de lancer une dynamique santé dans certaines structures, en faisant apparaître des ateliers santé tous les mois.

En 2016, réalisation d'1 séance de sensibilisation dans 1 structure. Elle a permis de sensibiliser 14 femmes et d'associer 2 personnes de l'équipe éducative.

649 femmes et 230 membres d'équipes éducatives formés depuis le début de l'action.

Action poursuivie en 2017 dans les Hauts-de-France.

Financement 100% Agence Régionale de Santé (ARS).
En partenariat avec l'URPS Sage-femmes.

► DISPOSITIF INFIRMIER DE COORDINATION EN CANCÉROLOGIE (IDECC)

L'URPS Médecins participe au comité de pilotage du dispositif IDECC (Infirmier DE Coordination en Cancérologie), porté par l'Institut privé de Cancérologie Amiens Picardie. Cette expérimentation a pour objectif de *prendre en charge les patients atteints de cancer en situations complexes, d'améliorer l'articulation ville/clinique pour une coordination structurée et d'accompagner le patient pour améliorer la qualité de vie.*

L'expérimentation a pris fin au 30 juin 2017. Des éléments d'évaluation du dispositif ont été recueillis et seront publiés fin 2017 :

- 112 patients pris en charge dont :
- > 43 hommes et 69 femmes
 - > 44 sur Amiens
 - > 27 de plus de 75 ans.

Financement 100 % sur fonds propres URPS Médecins.



COORDINATIONS PROFESSIONNELLES

Afin de faciliter les échanges entre professionnels de santé, l'URPS Médecins a publié avec les autres URPS de la région un état des lieux de la prise en charge de la chute chez la personne âgée. Une meilleure connaissance des compétences de chacun permet une meilleure prise en charge.

Bulletin « URPSml-Infos n°4 - Décembre 2016 ».

Action poursuivie en 2017 avec la publication d'un guide sur les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS).

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins
En partenariat avec l'inter-URPS : Médecins, Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes, Orthophonistes, Pédiatres-Podologues, Pharmaciens, Biologistes, Orthoptistes et Sages-femmes

COMMUNICATION

Action poursuivie en 2017 dans les Hauts-de-France.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins.

BULLETIN

Rédaction et mise en page d'un bulletin bimestriel « URPSml-Infos » à destination des médecins libéraux et institutionnels de la région.

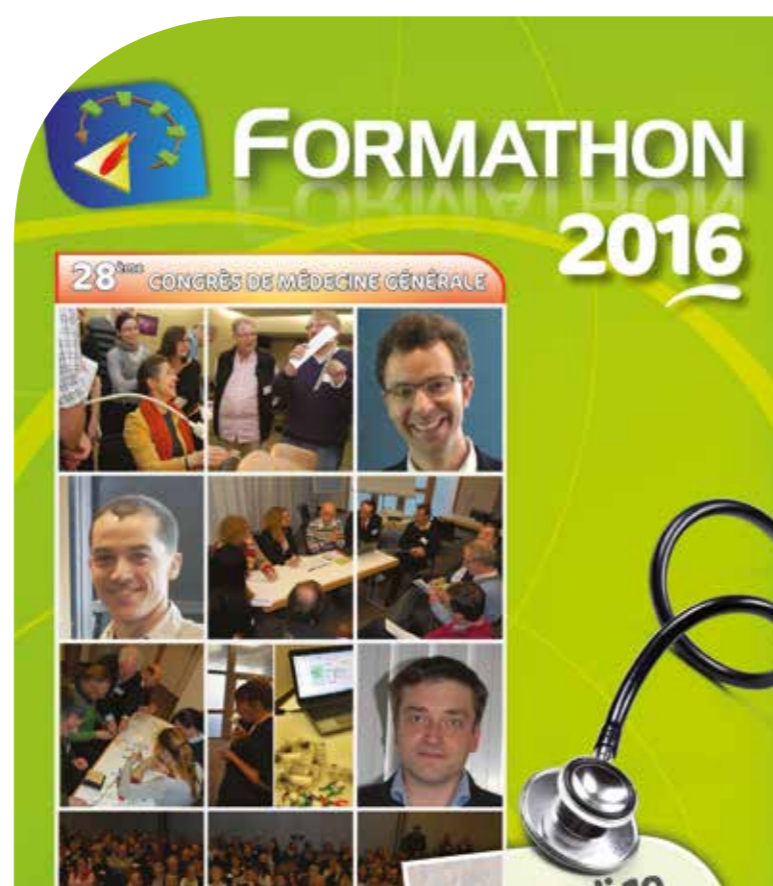
4 numéros ont été publiés en 2016 + 1 bilan :

- N°1 : Mai 2016 (8 pages) : Quelle médecine libérale dans notre région ? Présentation de votre nouvelle URPS Médecins ; Communiqués.
- N°2 : Juin 2016 (8 pages) : Quelle médecine libérale dans notre région, suite ... ? Rétinopathie diabétique ; Journée d'installation des internes ; AVC ; Communiqués.
- Bilan d'activité de 2015 : Septembre 2016 (28 pages).
- N°3 : Octobre 2016 (8 pages) : Téléexpertise en dermatologie – Une expérience en Hauts-de-France pour la détection des tumeurs cutanées ; Formez vos futurs confrères ! Devenez Praticien-agréé maître de stage des universités ; Communiqués.
- N°4 : Décembre 2016 (8 pages) : Numéro réalisé avec toutes les autres URPS dans le cadre des projets de coopération : Le risque de chute ; Communiqués.

CONGRÈS ET VALORISATION DES ACTIONS

Participation de l'URPS Médecins à divers congrès afin de présenter la structure, valoriser ses actions et faire la promotion de la médecine libérale :

- Après-Midi Du Remplaçant (AMDR) organisé par NorAGJIR, le Regroupement Autonome des Généralistes Jeunes Installés et Remplaçants du Nord-Pas de Calais : tenue d'un stand
- Journées Nationales des URPS Médecins Libéraux à la Baule en septembre 2016 : présentation de 2 posters : « La formation d'équipes éducatives de proximité – Quelle transformation pour les pratiques des professionnels de santé libéraux » ; « Téléexpertise en dermatologie – Une expérimentation en région Hauts-de-France pour la détection des tumeurs cutanées ».
- 2 grands congrès de médecine générale de la région :
 - > Le Formathon pour lequel l'URPS Médecins prend en charge les impressions et la diffusion du programme. Un stand de la structure est présent sur ce congrès.
 - > Les Journées Régionales de Médecine (JRM) sont organisées en partenariat avec la Faculté de Médecine Henri Warembourg. L'URPS Médecins fait partie du comité d'organisation en charge du choix des sujets et intervenants, tient un stand lors de ce congrès et diffuse le programme aux médecins libéraux de la région.
- Séminaire d'accueil des internes, co-organisé par l'ARS et le Conseil Régional, le 13 octobre 2016.
- Forum des carrières, organisé par l'ARS, pour les internes de la faculté d'Amiens, en mai 2016.
- 14^{ème} journée régionale de pharmacovigilance de Picardie en octobre 2016.
- Journées Dermatologiques de Paris, novembre 2016



En 2016, 4 soirées ont été organisées sur Boulogne, Armentières, Berlaimont et Arras. Au total 132 professionnels de santé ont participé à ces soirées.

Action stoppée en 2017.

Financement 100% Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES).
En partenariat avec les URPS Infirmiers, Masseurs-kinésithérapeutes et Orthophonistes.

DÉPRESSION CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

Cette sensibilisation doit permettre aux professionnels de santé du Nord et du Pas-de-Calais de repérer les signes d'alerte de la dépression chez la personne âgée et proposer une prise en charge thérapeutique adaptée.

En 2016, 2 soirées ont regroupé 25 professionnels sur Béthune-Bruay et Lens-Hénin. Cela porte à 274 le nombre de professionnels formés depuis 2010.

Action stoppée en 2017.

Financement 100% Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES).
En partenariat avec les URPS Infirmiers, Masseurs-kinésithérapeutes et Orthophonistes.

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

L'URPS Médecins rassemble et analyse les connaissances relatives à la démographie des professions de santé ; mène des travaux d'analyse et de prospective concernant la démographie médicale ; répond aux sollicitations des médecins du territoire concernant des problématiques de démographie médicale.

En 2016, elle a travaillé sur les difficultés de démographie médicale rencontrées sur le territoire de Dunkerque afin d'élaborer un état des lieux.

Action poursuivie en 2017 avec l'organisation d'une réunion publique avec l'ensemble des médecins du Dunkerquois et de la Flandre Intérieure et la réalisation de diagnostics territoriaux.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins.

- 9^{ème} Congrès Européen de Télémedecine, novembre 2016
- Annales de Dermatologie et de Vénérologie, décembre 2016
- Communications orales au niveau régional :
 - > Conférence de territoire en santé de la Somme, mai 2016
 - > Conférence de territoire en santé de Aisne sud, juin 2016
 - > Conférence de territoire en santé de Aisne nord, juin 2016
 - > Journée des dermatologues Picards, juin 2016
- Communications écrites au niveau régional :
 - > Le courrier Picard, février 2016
 - > Brève du GCS e-santé Picardie, mars 2016.

SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX



Elaboration du nouveau site de l'URPS Médecins www.urpsml-hdf.fr sur lequel on retrouve :

- les actualités (soirées de sensibilisation, congrès, publications officielles, etc.),
- la veille sanitaire (grippe, épidémiologie en région, etc.),
- les bulletins URPSml-Infos,
- les grands dossiers de votre Union
- un espace pour les internes
- les contacts
- ...

Animation de :

- la page Facebook : <https://www.facebook.com/URPSMedecinsHDF>
- la chaîne Youtube : <https://www.youtube.com/channel/UCwqKSEyt8eVQxy0wKV8iznA>

CRISE SUICIDAIRE

Le suicide touche toutes les classes sociales et représente la 2^{ème} cause de mortalité en France chez les 15-25 ans¹. Parmi les plus jeunes (15-19 ans), ce sont 23% des garçons et 35% des filles qui ont pensé au suicide dans l'année écoulée². Au niveau régional, l'âge moyen de la première tentative de suicide s'élève à 14,5 ans³. On recense 6 hospitalisations par jour pour tentative de suicide et 50 décès chaque année⁴.

L'URPS Médecins organise des soirées de sensibilisation et d'échanges de pratiques sur le dépistage et la prise en charge de la crise suicidaire chez l'adolescent et le jeune adulte.

1. Beck F., Richard JB. Les comportements de santé des jeunes. Analyses du Baromètre santé 2010. INPES, mai 2013
2. Arenes J & al. Baromètre santé 97/98 jeunes. Vanves : Editions CFES, 328 p.
3. Les conduites suicidaires dans le Nord-Pas-de-Calais, F2RSM, Octobre 2014
4. Monographies de la F2RSM, Enfants et Adolescents dans le Nord-Pas-de-Calais : Santé mentale et pédopsychiatrie, Juin 2014

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP)

Réservé à ce seul usage, l'URPS a obtenu un agrément DPC (Développement Professionnel Continu) de l'ANDPC (Agence Nationale Développement Professionnel Continu). L'URPS Médecins a ainsi la possibilité de déployer les formations auprès des professions suivantes : Médecins, Paramédicaux (masseurs-kinésithérapeutes, pédicures-podologues, infirmiers, orthophonistes), Pharmaciens et Sages-Femmes pour former et accompagner les équipes de proximité libérales qu'elles soient en équipes de soins primaires ou non.

➤ INTÉGRER L'ETP DANS VOTRE PRATIQUE : FORMATION DE NIVEAU 1 (40H)

Pour pouvoir dispenser l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP), la formation aux 40h est obligatoire. L'URPS Médecins a donc co conçu, avec « Comment Dire* », un programme de formation en ETP de niveau 1 (40h) permettant d'accompagner les professionnels de santé libéraux dans l'amélioration de leurs pratiques professionnelles et l'adoption d'une posture éducative dans leur pratique soignante quotidienne (dans le cadre d'une consultation) ou extra quotidienne (dans le cadre d'un programme d'ETP).

Les formations sont animées par le pool de formateurs libéraux constitués par l'Union.

En 2016, les formations ont eu lieu sur Campigneulle les Petites et Etaples sur Mer, ainsi que 2 formations de rattrapage sur Lille, permettant aux professionnels libéraux de se former et intégrer des équipes déjà constituées. Depuis le démarrage de l'action, l'URPS Médecins accompagne **29 équipes éducatives** de 1^{er} recours et a formé 382 professionnels de santé libéraux à l'ETP au niveau 1 (40h).

On compte **357 professionnels formés intégrés dans les équipes** : 79 Médecins, 101 infirmier(e)s, 21 diététicien(ne)s, 43 masseurs-kinésithérapeutes, 18 orthophonistes, 27 pédicures-podologues, 51 pharmaciens, 4 psychologues, 6 sages-femmes, 1 opticien et 6 éducateurs sportifs.

En 2016, 61 professionnels de santé libéraux ont été formés, dont 29 par le biais des formations "rattrapage".

➤ MISE EN PLACE D'UNE FORMATION DÉDIÉE À LA COORDINATION DE PROGRAMMES (42H)

Les coordonnateurs de programmes d'ETP doivent aujourd'hui justifier de compétences spécifiques, par le biais d'une formation complémentaire de 42h.

En 2016, l'URPS Médecins, en lien avec « Comment Dire* », a donc finalisé son programme dédié à la coordination.

En 2016, une session de formation s'est déroulée au sein des locaux de l'URPS Médecins Hauts-de-France de Lille,

permettant de former 13 coordonnateurs d'équipe ETP sur 29 équipes. Depuis le démarrage de l'action en 2015, 30 coordonnateurs d'équipes ETP ont été formés.

➤ CONSTRUCTION ET AIDE AU DÉPLOIEMENT DES PROGRAMMES

L'URPS Médecins, en partenariat avec les 9 URPS de la région, construit des programmes d'ETP au bénéfice des équipes pluridisciplinaires formées. Ces programmes se composent de 5 à 6 séances éducatives collectives et s'inscrivent en complémentarité de ceux déployés par les autres offreurs d'ETP.

Fin 2016, 3 programmes sont autorisés et déployés :

- « **Le diabète ... dialoguer, partager, apprendre ensemble** » : destiné aux patients adultes présentant un diabète de type 2 non compliqué. Depuis 2011, ce programme a été suivi par 28 équipes suivies par l'URPS.
- « **Lib'Air** » : destiné aux patients atteints d'une BPCO non compliquée en stade I et II. Construit en 2013, ce programme a été testé en 2014. En 2015, il a été mis à disposition de toutes les équipes éducatives et est suivi par 9 équipes.
- « **Moi, mon corps et mes envies** » : destiné aux enfants présentant un surpoids ou à risque d'obésité, non compliqué, âgés de 7 à 9 ans. Construit en 2013, ce programme a été testé en 2014. En

2015, il a été mis à disposition de toutes les équipes éducatives et est suivi par 6 équipes.

Un nouveau programme est en cours de conception. Il porte sur la thématique « **risque cardio neuro-vasculaire** » dans le cadre du programme *Parcœur* de l'ARS.

➤ JOURNÉES D'APPROPRIATION DE PROGRAMMES

Lorsqu'une équipe éducative souhaite s'investir sur un nouveau programme d'ETP, une des conditions préalables est qu'elle ait suivi une journée d'appropriation. Ces journées permettent aux professionnels de renforcer leurs connaissances sur la thématique et de s'approprier le contenu pédagogique du programme d'ETP. En 2016, aucune journée n'a été organisée. Celles-ci reprendront en 2017 (pour l'obésité infantile) et 2018 (pour le risque cardio vasculaire).

➤ SOIRÉES DE SENSIBILISATION À L'ETP

Pour soutenir les équipes éducatives et renforcer leur lien avec les professionnels de santé du territoire, l'URPS Médecins a développé, en partenariat avec le CERFEP (Centre de Ressources et de Formation à l'Éducation du Patient), un programme de sensibilisation à l'ETP (10h). L'objectif de cette démarche est d'informer et de sensibiliser

les professionnels de santé libéraux à l'ETP, l'idée étant de les motiver à s'investir dans une démarche éducative auprès de leurs patients. Pour répondre aux différents degrés de motivation des professionnels de santé, 2 étapes successives, mais complémentaires, ont été élaborées :

- une étape « **soirée d'information/sensibilisation** » (2h), qui a pour but de susciter l'intérêt des participants à l'égard de l'éducation thérapeutique du patient,
- une étape « **journée de formation/sensibilisation** » (8h), dont l'objectif est de permettre aux professionnels de santé d'engager un projet éducatif et d'en assurer le suivi.

En 2016, 2 soirées de sensibilisation ont été organisées sur Maubeuge et Laventie.

Financement Agence Nationale Développement Professionnel Continu (ANDPC) et ARS

En partenariat avec l'inter-URPS : Médecins, Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes, Orthophonistes, Pédicures-Podologues, Pharmaciens, Biologistes, Orthoptistes et Sages-femmes.

GROUPES QUALITÉ

La démarche des Groupes Qualité a pour objet de permettre aux médecins généralistes d'un même secteur géographique (canton, quartier, commune, ...) de se rencontrer régulièrement pour échanger et développer une démarche réflexive sur leurs pratiques quotidiennes sur un thème prédéfini. Depuis 2014, ils peuvent être étendus aux professionnels paramédicaux lorsque la thématique de la séance le justifie, ceci pour répondre à la problématique de coordination des soins.

En 2016, plusieurs thèmes ont été traités : la vaccination du patient / le diabétique : les nouveaux antidiabétiques / l'obligation d'information du patient / le syndrome d'apnée du sommeil : repérage, suivi de l'appareillage du patient / les prescriptions hors AMM / la prévention de la iatrogénie : la liste préférentielle de médicaments pour les personnes âgées.

L'année 2016 a été marquée par :

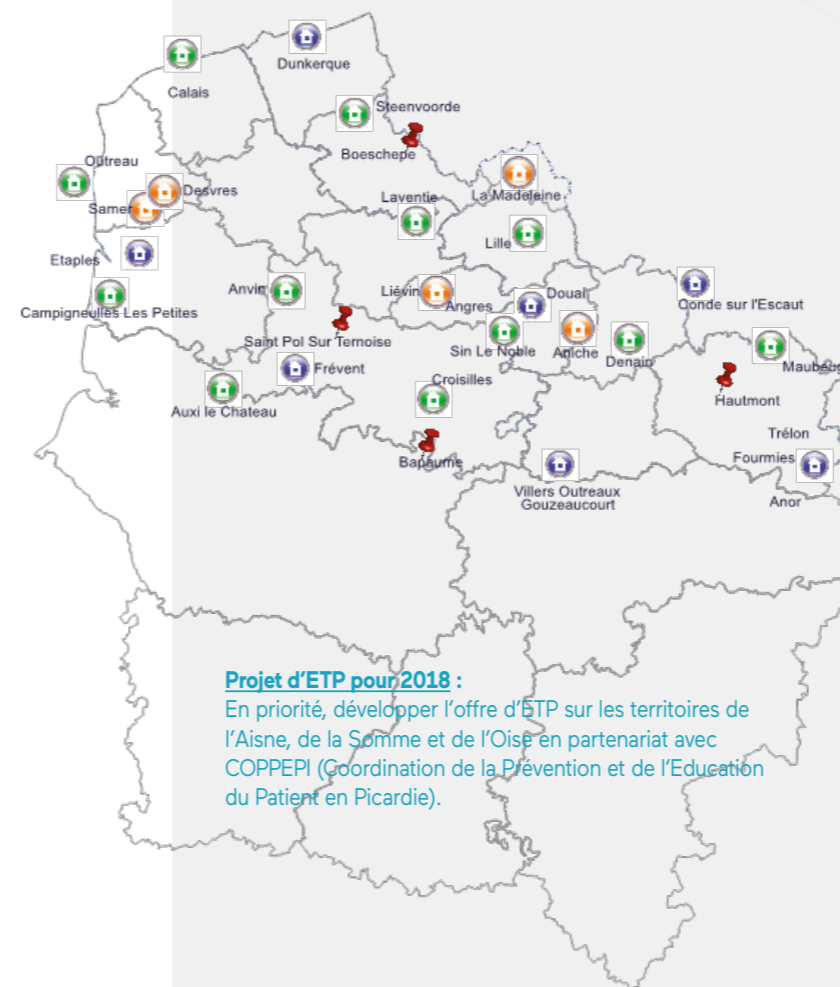
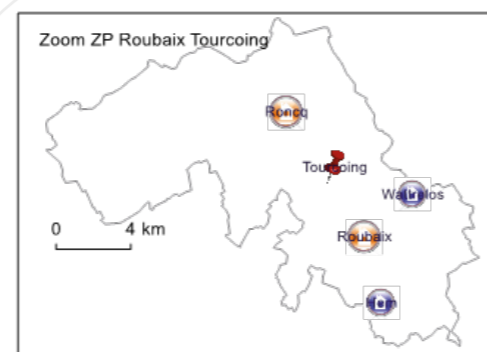
- La révision des statuts de l'Association Groupes Qualité Picardie (pour permettre une extension dans les Hauts-de-France) et la création du nouveau Bureau.
- L'intégration de 2 nouveaux groupes : Cambrai (59) et Pernes (62).
- La mise en place d'une action spécifique ponctuelle sur le thème « **prévention de la iatrogénie : la liste préférentielle de médicaments pour les personnes âgées** ». Cette action fait l'objet d'une convention nationale entre la CNAMTS et la Fédération Française des Groupes Qualité.

À ce jour, 12 groupes se réunissent régulièrement et sont répartis sur les 5 départements des Hauts-de-France. Les groupes ont rassemblé 155 professionnels de santé : 11 médecins animateurs, 113 médecins, 7 internes de médecine générale, 19 pharmaciens, 3 masseurs-kinésithérapeutes, 2 infirmiers.

Action poursuivie en 2017 en Hauts-de-France.

L'URPS Médecins est partenaire de l'Association Groupes Qualité qui porte les Groupes Qualité de la région et perçoit un financement de l'ARS.

Répartition des équipes éducatives en 2016



Structuration de l'équipe

- MSP HORS SISA
- MSP SISA
- HORS MSP
- Projet de formation en 2017

MSP : Maison de Santé Pluriprofessionnelle
SISA : Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires

Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

* Comment Dire est une agence de conseil et de formation qui accompagne les patients, les soignants et les institutions en santé qui désirent développer des projets innovants dans le monde du soin et de la prévention.

HANDICAP

Lors de sa participation aux travaux d'élaboration du PRAPS PH (Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins des Personnes en situation de Handicap) de la région des Hauts-de-France, les échanges ont montré des perceptions contradictoires entre les personnes en situation de handicap, leur entourage et les professionnels de santé libéraux amenés à leur dispenser des soins : quand les 1^{ers} ont manifesté le souhait de voir améliorer leur prise en charge en matière d'accès aux soins, mais surtout en matière de posture professionnelle, les 2^{nds} ont relaté leur impression de ne rencontrer aucun problème.

L'URPS Médecins, aux côtés des 9 URPS de la région, a donc engagé une réflexion afin d'identifier les points de rupture de parcours.

Pour tenter d'améliorer ces parcours, les URPS, grâce au soutien de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et à la collaboration avec le CREAI (Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité), co-construisent et mettent en place des soirées de sensibilisation pluriprofessionnelles.

L'URPS Médecins déploie 2 axes :

- Une sensibilisation des médecins généralistes, à la prescription des Services de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD) spécialisés dans le handicap et à la prescription de SSIAD de nuit (dispositif expérimental), via le dispositif des attachés d'information de l'URPS Médecins, lors d'une visite individuelle au cabinet des médecins généralistes. (Cf. page 9)

En 2016, 800 médecins généralistes ont été contactés dont 571 avec lesquels un entretien a été réalisé (71,4%) sur les zones de proximité de : Valenciennes, Béthune, Boulogne sur Mer, Calais, Saint Omer et Armentières. Soit, depuis le début de l'action initiée en 2014, 1748 médecins généralistes contactés et 1268 avec lesquels un entretien a été réalisé (72,5%).

Financement 100% Agence Régionale de Santé (ARS).

- Un projet de soirées de sensibilisation des professionnels de santé libéraux dans les Hauts-de-France sur le thème « mieux aborder, prendre en charge et orienter les personnes en situation de handicap », et plus particulièrement :

- > Sensibiliser les professionnels de santé libéraux de la région sur les spécificités de prise en charge de certains handicaps
- > Mettre à jour les connaissances des professionnels de santé quant aux modalités de reconnaissance du handicap.
- > Présenter aux professionnels de santé les outils et ressources existantes pouvant améliorer la prise en charge médicale des personnes en situation de handicap
- > Renforcer le dialogue entre les professionnels de santé et les personnes en situation de handicap.

En 2016, 2 réunions de cadrage du projet ont eu lieu afin de définir le périmètre de l'action pour un lancement effectif en 2017.

Financement 93% ARS et 7% sur fonds propres URPS Médecins. Ce projet est porté par l'URPS Médecins, en association avec l'ensemble des URPS, avec la collaboration du CREAI (Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité), en partenariat avec le CISS (Collectif Interassociatif Sur la Santé) et les 5 MDPH (Maisons Départementales des Personnes handicapées) de la région, avec le soutien financier de l'ARS.

Action poursuivie en 2017 avec le passage des attachés d'information dans les territoires et le lancement des soirées de sensibilisation dans les Hauts-de-France.

INFORMATIQUE / SYSTÈMES D'INFORMATION PARTAGÉS

► DOSSIER MÉDICAL PERSONNEL (DMP)

L'objectif du dossier médical partagé est de faciliter la prise en charge coordonnée des patients grâce au partage d'information médicale entre professionnels de santé. En 2015, le Dossier Médical Personnel a évolué en Dossier Médical Partagé, piloté aujourd'hui par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des travailleurs salariés.

Le Dossier médical partagé est un service en ligne destiné à améliorer la prise en charge des patients et la coordination des soins en facilitant le recueil et le partage des informations utiles au suivi du patient entre les professionnels de santé, en ville et à l'hôpital. La CPAM de la Somme a été retenue pour tester le déploiement du nouveau DMP, avant sa généralisation en France durant l'année 2017.

L'URPS Médecins souhaite éviter que les erreurs antérieures ne soient reproduites. Ainsi, outre la reconnaissance du rôle du médecin dans la création et le suivi du DMP, le dossier doit être simple, ergonomique et rapide à utiliser. Il doit, de plus, répondre aux attentes des futurs utilisateurs (structuration du Volet Médical de Synthèse).

En attente de la relance officielle, l'URPS Médecins a organisé plusieurs réunions avec les partenaires du projet que sont la CPAM de la Somme, le GCS e-santé Picardie (Groupement de Coopération Sanitaire) et les autres URPS.



Depuis juillet 2016, l'URPS participe également au comité de pilotage du déploiement du DMP dans la Somme organisé par la CPAM de la Somme en présence, notamment, du Conseil de l'Ordre des médecins, des URPS, de l'ARS et du GCS e-santé.

En juillet 2017, 72 311 DMP ont été créés dans lesquels 450 000 documents ont été déposés par les établissements de santé et les professionnels de santé.

Action poursuivie en 2017.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins.

► STRUCTURES CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT DES PROJETS DE E-SANTÉ

Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) e-Santé Picardie

Maîtrise d'ouvrage en e-santé dont l'objectif est de favoriser le développement des systèmes d'information dans le domaine de la santé et du secteur médico-social, il a pour vocation de contribuer à l'amélioration de la prise en charge du patient dans un souci d'efficacité du système de santé en région, au moyen d'une politique de modernisation des systèmes d'information en conformité avec la Politique Régionale de Santé définie par l'ARS.

L'URPS Médecins a assuré deux missions principales :

- Représentation au sein des différentes instances : Assemblée Générale, Comité stratégique, groupes de travail spécifiques.
- Participation au renouvellement du marché Comedi-e (en particulier, renouvellement de la plateforme régionale de télémédecine et de téléradiologie).

Conséquence de la fusion des régions, un rapprochement entre les GCS Matiss et e-santé Picardie est prévu en 2017.

Action poursuivie en 2017.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins.

Living Lab

Un living lab est un endroit où se retrouvent trois populations principales : chercheurs, entrepreneurs et utilisateurs, dans le but de concevoir et tester ensemble en "grandeur réelle" des services, des outils ou des usages nouveaux. Les living labs permettent également la mise en lumière des résultats de

recherche des laboratoires pour les aider à trouver leur application dans la vie de tous les jours, en visant la meilleure adéquation possible des "produits" et "services" aux usages potentiels pour lesquels ils sont conçus. C'est un dispositif relativement nouveau de concertation avec les acteurs d'une filière, non limités aux seuls utilisateurs finaux, mais incluant aussi des représentants de l'entourage de ces derniers impliqués dans leur accompagnement (collectivités locales, services publics, prestataires de service, régulateurs, associations, etc.). En permettant que l'ensemble des acteurs participants coopèrent dès le début de la conception de solutions innovantes (technologies + organisations + services + communautés), les living labs favorisent la mise sur le marché de réponses plus appropriées et moins coûteuses pour la société. (définition de Denis Abraham)

Ce living lab a été co imaginé avec l'ensemble des partenaires à travers 3 grands principes : Co-Construction, Mutualisation, Amélioration continue. À travers les différents ateliers de travail réunissant les partenaires, il a pris le parti d'être directement orienté vers les acteurs de terrain.

L'URPS Médecins a assuré 2 missions principales :

- Représentation au sein des différentes instances pour contribuer à la mise en place de la gouvernance
- Participation à différents groupes de travail sur des sujets portés par des acteurs (professionnels de santé, usagers, industriels) régionaux.

Action poursuivie en 2017.

Financement 100% fonds propres URPS Médecins.

► MESSAGERIES

Messagerie immédiate Sécurisée de Santé (MiSS)

Pour rappel, la MiSS® (Messagerie Immédiate Sécurisée de Santé) est à l'initiative de l'URPS Médecins Hauts-de-France en partenariat avec les URPS Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes et Pharmaciens Hauts-de-France. Ce projet, mis en œuvre par l'APICEM, est né d'un besoin des professionnels de santé libéraux de terrain souhaitant pouvoir communiquer rapidement, facilement et en toute sécurité au sujet d'un patient.

Tout professionnel de santé a, un jour, éprouvé le besoin d'adresser un message à un correspondant, pour échanger rapidement sur le cas d'un patient mais, dans la plupart des cas :

- Il ne dispose pas du numéro de téléphone portable de son correspondant ou de son adresse mail ;
 - Il ne souhaite pas l'importuner au mauvais moment ;
- De plus, l'échange par SMS ou par l'intermédiaire d'un service de messagerie traditionnelle non sécurisé est interdit par la loi.

La MiSS est un service de messagerie immédiate et sécurisée accessible à partir d'application iOS ou Android, disponible sur smartphone et tablette. Ce service permet aux professionnels de santé de s'envoyer des messages sécurisés de façon instantanée, accompagnés ou non de photos au sujet d'un patient, sans avoir besoin de connaître les coordonnées de leur correspondant.



En 2016, l'action a porté sur deux volets :

- Veiller à ce que les applications IOS et Android soient opérationnelles début 2017.
- Assurer la répartition des rôles et des compétences entre les différents acteurs impliqués dans le projet, en permettant une contractualisation entre l'ensemble des acteurs.

Poursuite de l'action en 2017 avec une reprise par l'APICEM. Une communication sur le dispositif a été réalisée en juillet 2017.

Co-financement URPS Médecins, Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes et Pharmaciens.

Messageries sécurisées et Messagerie Sécurisée de Santé à portée Régionale (MSSR)

Pour rappel, une instruction de 2014 oblige l'ensemble des établissements de santé à se mettre en conformité avec le cadre de l'espace de confiance MSSanté. Pour éviter que chaque établissement ne se positionne à titre individuel, l'ARS a souhaité que le GCS e-santé puisse contractualiser avec un opérateur tiers pour proposer un service régional mutualisé à ses membres. Cette solution de messagerie régionale est compatible à la fois avec la MSSanté et Apicrypt.

L'URPS Médecins a participé à diverses instances et à l'ensemble des travaux relatifs au déploiement des messageries sécurisées auprès des professionnels de santé libéraux. Deux actions ont été menées :

- Valorisation des résultats des enquêtes réalisées sur l'utilisation des messageries sécurisées par les médecins libéraux et dont les principaux résultats sont rappelés :
 - > Près de 75 % des médecins disent utiliser une messagerie dans leur pratique, sécurisée (Apicrypt, MSSanté) ou non (Orange mail, Gmail, etc.).
 - > Une part importante des médecins non utilisateurs d'une messagerie se disent prêts à utiliser une messagerie sécurisée dans l'avenir (29 % dans l'ex Nord-Pas-de-Calais, 44 % en ex-Picardie).
 - > Les motifs de non usages évoqués sont : l'approche de la retraite, des problèmes liés à l'informatisation (absence d'un ordinateur, manque d'aisance avec l'informatique), une préférence pour le papier ou le téléphone et la crainte de perdre du temps.
 - > Les avantages perçus sont liés à la possibilité d'échanger avec les plateaux techniques et entre médecins (de ville ou en établissement de santé).
- Actions visant à inciter les médecins libéraux à utiliser une messagerie sécurisée :
 - > Participation de l'URPS à la soirée de sensibilisation à l'utilisation des messageries organisée le 20 octobre 2016 à Compiègne avec les établissements publics et privés de Compiègne, l'ASIP Santé, l'URPS Infirmiers et le GCS e-santé Picardie.
 - > Élaboration d'une stratégie de communication pour inciter les médecins libéraux à se doter d'une messagerie sécurisée, en lien avec le GCS e-santé Picardie

Action poursuivie en 2017.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins.

PORTAIL ÉLECTRONIQUE RÉGIONAL D'ÉCHANGE POUR LA NATALITÉ ET L'ENFANT (PERENE)

PERENE est un projet de Portail Electronique Régional d'Échange pour la Natalité et l'Enfant permettant la gestion du Dossier Professionnel Obstétrical Partagé, dématérialisation du dossier papier actuel. L'objectif est d'optimiser la prise en charge médicale de la grossesse, de l'accouchement et des suites maternelles et pédiatriques par les professionnels de santé. Ce projet répond aux besoins :

- D'améliorer le suivi de la grossesse, de l'accouchement, des suites immédiates maternelles et pédiatriques.
- De structurer, partager, regrouper et mutualiser toutes les informations émanant des différents acteurs du suivi du fœtus et du nourrisson dans la région pour une meilleure coordination des soins.

En décembre 2016, une première réunion de travail a été organisée.

Action poursuivie en 2017.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins.

TÉLÉ MÉDECINE

Télé expertise en dermatologie

L'URPS Médecins, a mis en place un projet de téléexpertise en dermatologie libérale pour faciliter la détection de tumeurs cutanées pour les départements de l'Aisne, l'Oise et la Somme. Cette expérimentation entre médecins libéraux est une innovation importante. En effet, seul 4 % des projets de télémedecine sont extrahospitaliers (DGOS, 2014).

Les bénéfices attendus :

- Faire face aux tensions démographiques régionales en complétant l'offre de soins en ambulatoire.
- Réduire les délais de prise en charge en cas de suspicion de tumeurs, en facilitant le recours à un avis dermatologique. Étant entendu que l'on constate par exemple 90 % de guérison lorsque le mélanome est traité précocement.
- Dépister et améliorer la prise en charge des lésions précancéreuses et cancéreuses tout en permettant aux médecins généralistes d'améliorer leurs pratiques à travers des échanges avec un spécialiste en dermatologie et à travers l'organisation de formations.



URPS MÉDECINS LIBÉRAUX HAUTS-DE-FRANCE 2016 PRIX DE THÈSE

L'Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux des Hauts-de-France organise cette année 3 prix de thèse.

Ces prix sont accessibles aux jeunes médecins de la région ayant soutenu une thèse au cours de l'année universitaire 2014-2015.

À l'issue de sa délibération, le jury récompensera les 3 thèses retenues, sur des sujets liés à :

- la prévention et au dépistage,
- l'organisation des soins,
- l'amélioration des pratiques médicales en médecine libérale.



- Améliorer l'organisation de la prise en charge des patients nécessitant un avis dermatologique (pré-sélection permettant de prévoir des temps chirurgicaux d'emblée si besoin avéré).

En 2016, ont été réalisés :

- Le déploiement des formations : depuis le début de l'action, 90 médecins généralistes et 11 dermatologues libéraux ont rejoint le dispositif. Plus de 300 avis ont été rendus.
- La mobilisation, l'accompagnement et le suivi des médecins : mise en place d'un service support pour les utilisateurs ; élaboration d'une foire aux questions avec le GCS e-santé Picardie.
- Le suivi du projet : mise à disposition du matériel ; indemnisation des médecins, etc ;
- La réalisation de dossiers de spécificités fonctionnelles visant à rendre plus ergonomique et intuitive la plateforme de télémedecine.
- L'évaluation médicale du dispositif :
 - > Un accès aux soins facilité : le délai moyen pour obtenir un avis est de 3,9 jours, dont 69 % des avis rendus en moins de 48 heures ;
 - > Une pertinence médicale : 2 mélanomes ; 3 carcinomes épidermoïdes ; 25 carcinomes basocellulaires ; 31 lésions précancéreuses ; 2 kératoacantomes et 1 maladie de Paget du sein.
 - > Un confort pour les patients avec de très nombreux trajets évités.

Action poursuivie en 2017 dans l'Aisne, l'Oise et la Somme.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins .

Autres projets de télémedecine

D'autres projets sont en réflexion, concernant la téléexpertise en chirurgie vasculaire ou bien encore en télésurveillance médicale (cardiologie, pneumologie...). Sous réserve du respect de certains prérequis (rôle et place des médecins, indemnisation du médecin, schéma organisationnel et médical cohérent), l'URPS Médecins pourra les accompagner.

Action poursuivie en 2017.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins.

INTERNES ET INSTALLATION EN LIBÉRAL

THÈSES

Accompagnement de thèses

Pour favoriser la recherche impliquant le monde libéral, l'URPS Médecins accompagne les internes en vue de faciliter la réalisation de thèses de qualité. Ces études permettent de contribuer à l'amélioration des connaissances dans trois domaines clés :

- La prévention et le dépistage
- L'organisation des soins
- L'amélioration des pratiques médicales

Cet accompagnement peut comprendre l'envoi de questionnaires à un panel de médecins de la région, la mise à disposition d'un logiciel d'analyse pour les études qualitatives ou quantitatives, ainsi qu'un accompagnement sur l'utilisation de ces logiciels, le financement de transcription d'entretiens.

Depuis 2008, 124 internes ont pu bénéficier de cette aide, dont 9 en 2016.

Action poursuivie en 2017 avec également un projet de bourse de thèses.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins.

Prix de thèse

L'URPS Médecins organise 3 prix de thèse, accessibles aux jeunes médecins de la région, toutes spécialités et facultés confondues, ayant soutenu une thèse, sur des sujets liés à :

- la prévention et au dépistage,
- l'organisation des soins,
- l'amélioration des pratiques médicales en médecine libérale.

Un jury, composé de médecins de l'URPS, délibère (aucune soutenance orale n'est demandée) et récompense ensuite les 3 thèses retenues :

- 1^{er} prix : 2 000 euros
- 2^{ème} prix : 1500 euros
- 3^{ème} prix : 1000 euros.

Pour participer il est nécessaire de faire parvenir à l'URPS sa thèse, un article scientifique de 6 000 signes (plan IMRAD – Introduction, Methods, Results and Discussion) relatif à la thèse, son CV, sa copie de diplôme ou une attestation en attendant le diplôme officiel.

Depuis 2006, 12 thèses ont été primées sur les 120 reçues (avant 2016, 1 seul prix de thèse et non 3).

Action poursuivie en 2017 dans les Hauts-de-France.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins.



INSTALLATION

Guichet Unique

Le Guichet Unique est une **expérimentation se déroulant dans l'Aisne ayant pour but de faciliter l'installation en libéral des médecins et des infirmiers en réunissant dans un même lieu et au même moment tous les organismes qui accompagnent les futurs professionnels installés dans leurs démarches** : les URPS Médecins et Infirmiers, l'ARS, le Conseil Département de l'Ordre des médecins de l'Aisne, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Aisne, l'URSSAF et Aisne Initiative.

Cette expérimentation est à l'initiative de l'ARS, en partenariat avec l'URPS Médecins.

Depuis le lancement de l'expérimentation en 2014, 101 professionnels de santé ont été accueillis dont 35 médecins.

Une évaluation est attendue pour 2017 afin d'envisager son déploiement en Hauts-de-France ou son arrêt.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins.

Journées de l'installation en médecine libérale

Pour la 3^{ème} année consécutive :

- L'URPS Médecins a organisé, dans ses locaux d'Amiens, en partenariat avec le syndicat représentant les internes en médecine générale (SAPIR-IMG) et le Département de Médecine Générale de l'UFR de Médecine d'Amiens, une conférence intitulée « L'installation : et si on en parlait ? ».

En 2016, plus de 70 futurs et jeunes médecins ont participé à cette journée. 100 % des répondants au questionnaire d'évaluation souhaitent que l'évènement soit renouvelé.

- L'association des internes de médecine générale l'AIMGL, l'association des jeunes médecins installés et remplaçants NorAGJIR, la plateforme de mise en relation des médecins installés et des remplaçants Remplanor, et l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France ont organisé la Journée de l'Installation en Médecine à la faculté Maïeutique de Lille. En 2016, l'URPS Médecins Libéraux des Hauts-de-France a intégré l'organisation de cette journée et la co-finance.

En 2016, une centaine de futurs et jeunes médecins a participé à cette journée.

L'objectif de ces journées est de présenter l'exercice libéral et de répondre aux questions des futurs et jeunes médecins de la région, pour leur permettre d'appréhender plus sereinement leur avenir professionnel. Centrées autour d'informations ciblées, d'échanges et de partage d'expériences avec des médecins libéraux, les interventions ont porté sur : les formalités administratives lors de l'installation, les modes d'exercice en médecine libérale, les aspects juridiques et financiers, les mesures mises en œuvre pour favoriser l'installation, ainsi que les nouveaux dispositifs dans l'exercice au quotidien du médecin généraliste.

Action poursuivie en 2017.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins.

OBESITÉ DE L'ENFANT

La prise en charge initiale et le suivi de la personne obèse relèvent de la médecine de 1^{er} recours. Le rôle des médecins généralistes ainsi que des pédiatres est essentiel dans le dépistage, le bilan et les premières mesures thérapeutiques, ainsi que dans le suivi :

- Assurer un dépistage systématique des enfants pour repérer ceux en surpoids ou en obésité ;
- Prendre en charge les enfants repérés en surpoids afin de prévenir le passage à l'obésité ;
- Accompagner les enfants présentant une obésité et suivant un programme d'éducation thérapeutique adapté (en 1^{er} recours, en réseau ou en établissement de santé).

En 2016, l'URPS Médecins a poursuivi la mise en place de cette action :

- Sensibilisation des professionnels de santé par l'intermédiaire des Attachés d'Information de l'URPS Médecins (Cf. page 8).
- Déploiement des soirées de sensibilisation pluriprofessionnelles territorialisées sur la thématique de l'obésité de l'enfant (de l'abord de la problématique jusqu'au diagnostic), avec remise d'un dossier pédagogique : 215 professionnels de santé ont participé à 8 soirées sur Berlaimont, Boulogne sur Mer, Marquise, Roubaix, Cambrai, Villers Outréaux, Lens et Fruges.
- Déploiement du programme d'ETP (Cf. page 14).

Action poursuivie en 2017.

Financement 100% Agence Régionale de Santé (ARS).
En partenariat avec les URPS Masseurs-Kinésithérapeutes, Pharmaciens et Orthophonistes.



ÉQUIPES DE SOINS PRIMAIRES

- SOIRÉE DE SENSIBILISATION AUX CONCEPTS (phase 1)
- ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ (phase 1)

L'URPS Médecins accompagne les médecins libéraux qui souhaitent développer un projet de maison de santé :

- en organisant des soirées de sensibilisation aux concepts d'équipes de soins primaires et de pôles et maisons de santé. Ces soirées permettent aux professionnels de disposer d'une information claire et synthétique sur le sujet
- en réalisant des études d'opportunité et de faisabilité. Ces études constituent le travail préparatoire avant de démarrer l'écriture du projet de santé. Il s'agit de réaliser un état des lieux de l'offre de santé et de l'état de santé sur un territoire ce qui nécessite de contacter l'ensemble des professionnels du territoire.

En 2016, une soirée d'information a été préparée sur le territoire de Noyon et des diagnostics territoriaux ont été réalisés sur Cambrai Est, Villeneuve Saint Germain et Vervins.

Action poursuivie en 2017.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins.

ACCOMPAGNEMENT DES ÉQUIPES (phase 2)

L'objectif est d'accompagner les professionnels de santé souhaitant formaliser via l'écriture d'un projet de santé leur exercice coordonné. Par ailleurs, l'URPS médecins favorise également l'adéquation entre les besoins démographiques et les possibilités de développement des pôles de santé pluriprofessionnels, tout en favorisant une bonne interaction avec l'offre de soins de 1^{er} et 2nd recours et les établissements médicosociaux.

En 2016, l'URPS a accompagné 13 projets de manière rapprochée (Guînes, Dunkerque, Frévent, Blendecques, Etaples, La Fère, Vervins, Villeneuve Saint Germain Toufflers, Tourcoing, Beuvrages, Soissons et Hénin-Beaumont).

Une séance d'aide à l'écriture du projet de santé a été organisée en 2016 à Flixecourt.

Action poursuivie en 2017.

Projet en zone sous-dotée, financement 100% ARS
Projet hors zones sous dotées, financement sur fonds propres URPS Médecins.

RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE

L'objectif est de favoriser, dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, le dépistage de la rétinopathie diabétique chez les patients âgés de 10 à 70 ans, sans rétinopathie connue.

Pour mener à bien ce projet, l'ARS met à disposition des orthoptistes libéraux 15 rétinographes non mydriatiques mobiles et finance la plateforme de télé-médecine qui permettra de gérer la transmission des clichés, les données médico-administratives, les comptes-rendus, la facturation, etc.

L'URPS a conçu ce dispositif avec les ophtalmologistes libéraux et s'appuie sur les médecins libéraux qui prescrivent le dépistage. Les orthoptistes libéraux formés réalisent les clichés au cabinet ou en itinérance (acte reconnu dans leur nomenclature) et les transmettent via une plateforme à l'ophtalmologiste libéral lecteur qui procède à une lecture des clichés.

L'URPS facilite, si nécessaire, la prise de rendez-vous chez un ophtalmologiste libéral.

En janvier 2016, à Armentières, a été organisée la dernière réunion de lancement du dispositif.

35 ophtalmologistes et 56 orthoptistes lecteurs participent au dispositif.

88 patients ont été dépistés.

Action poursuivie en 2017 et 2018 avec un déploiement dans l'Aisne et la Somme.

Financement 97% ARS et 3% URPS Médecins.
En partenariat avec URPS orthoptistes.



TROUBLES VISUELS CHEZ L'ENFANT

➤ DÉPISTAGE DES TROUBLES VISUELS DE L'ENFANT

Les généralistes sont de plus en plus amenés à prendre en charge le dépistage des troubles sensoriels et notamment son repérage précoce chez le jeune enfant. Il est indispensable de renforcer leurs compétences sur ces dépistages afin de mener une action conjointe avec les autres acteurs de ces dépistages (APRIS 62, APESAL, PMI, médecine scolaire etc.)

Cette action a pour objectif de sensibiliser les professionnels de santé au dépistage des troubles visuels de l'enfant autour de soirées d'échanges pluridisciplinaires regroupant médecins généralistes, ophtalmologistes et pédiatres (libéraux et hospitaliers), médecins et infirmières scolaires, médecins et puéricultrices de PMI, ainsi que les orthoptistes libéraux. Ces soirées font également le lien entre dépistage et prise en charge.

En 2016, l'action s'est déclinée en plusieurs modalités :

- **Sensibilisation des professionnels de santé** par l'intermédiaire des Attachés d'information de l'URPS Médecins (1 595 professionnels vus depuis début de l'action en 2010) (Cf. page 8).
- **Soirées de sensibilisation des professionnels de santé** organisées par l'URPS Médecins. En 2016, 2 soirées ont eu lieu sur :
 - > Tourcoing (29 participants : 6 médecins généralistes, 2 ophtalmologistes, 1 interne en médecine générale, 3 infirmières, 2 orthoptistes, 4 infirmiers de PMI, 10 médecins de PMI et 1 autre professionnel de santé).
 - > Lille (43 participants : 28 médecins généralistes, 2 internes en médecine générale, 1 pédiatre, 5 orthoptistes, 3 infirmiers de PMI et 4 médecins scolaires).

579 professionnels formés depuis le début de l'action en 2010.

Action suspendue en 2017, en attente de refonte d'un programme de repérage et de prise en charge des troubles sensoriels chez l'enfant dans les Hauts-de-France en 2018.

*Financement 100% Agence Régionale de Santé (ARS)
En partenariat avec l'URPS Orthoptistes.*

➤ FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS D'OPHTALMOLOGIE ET D'ORTHOPTIE EN POST-DÉPISTAGE

Expérimentation sur Roubaix-Tourcoing pour **favoriser le repérage précoce des troubles visuels et faciliter une prise en charge rapide par les professionnels de santé concernés sur le territoire (attention, la prise en charge des urgences est exclue).**

La mobilisation des ophtalmologistes sur ce projet ne s'est faite qu'en octobre 2016, le lancement est donc décalé à 2017.

Action poursuivie en 2017 dans le Nord.

*Financement 100% Agence Régionale de Santé (ARS).
En partenariat avec l'URPS Orthoptistes.*



URGENCES ET VEILLE SANITAIRE



L'objectif de la veille et de l'alerte sanitaire, suivi par différentes instances régionales, est d'identifier rapidement un signal sanitaire ou environnemental mettant en jeu la santé de groupes de population et d'y répondre sans délai afin de limiter l'impact de la menace détectée. L'URPS Médecins en tant que partenaire sur ce dispositif, diffuse par mail, aux médecins nous ayant transmis leur adresse mail, des informations pertinentes sur les situations de crise ou d'urgence sanitaire.

Ces informations sont également relayées sur le site Internet de l'URPS.

En 2016, 3 alertes ont été relayées : 1 sur la grippe saisonnière, 1 sur le virus Zika, 1 sur l'attentat de Nice.

Action poursuivie en 2017.

Financement 100% sur fonds propres URPS Médecins.

VACCINATIONS

Les professionnels de santé sont fréquemment interpellés sur la question de la vaccination, l'URPS Médecins se mobilise donc pour répondre aux questions et aider les professionnels dans leur pratique, à travers une soirée de formation pluriprofessionnelle "Atelier Vaccination". Cette formation est l'occasion de répondre aux questions mais également de faire un point sur :

- le nouveau calendrier vaccinal : ses avantages, sa mise en place
- la vaccination des populations spécifiques (femmes enceintes, personnes immunodéprimées) : que leur recommander ?
- des arguments sur l'utilité de la vaccination pour une réponse scientifiquement validée
- la responsabilité du professionnel de santé face à un refus ou un effet indésirable : les outils possibles
- l'acte technique (injection intradermique) pour le BCG.

Le module de sensibilisation, construit en partenariat avec le Pr Camus de l'Institut Pasteur, poursuit son déploiement en 2016 sur 5 nouveaux territoires : valenciennes, dunkerquois, audomarois, Lens-Hénin, métropole lilloise.

Soit 114 participants pour les soirées de sensibilisation : 27 médecins généralistes/pédiatres, 1 biologiste, 4 médecins de PMI ou puéricultrices, 3 médecins du travail, 2 médecins scolaires ou universitaires, 30 infirmiers, 41 pharmaciens et 6 sages-femmes.

Cela porte à 524 le nombre de professionnels formés depuis le démarrage de l'action en 2013.

Action suspendue en 2017, en attente de refonte d'un programme vaccination Hauts-de-France en 2018.

*Financement 100% Agence Régionale de Santé (ARS).
En partenariat avec les URPS Biologistes, Infirmiers, Pharmaciens et Sages-femmes.*




Les troubles de la vue chez l'enfant

LES TROUBLES DE LA VUE DOIVENT ÊTRE REPERES AU PLUS VITE. UN TRAITEMENT RAPIDE AVEC UN SUIVI REGULIER PERMET UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DE LA VUE DE VOTRE ENFANT.





UNION RÉGIONALE
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
MÉDECINS LIBÉRAUX

 118 bis Rue Royale
59800 Lille

 Tél. 03 20 14 93 30
Fax 03 20 14 93 31

 contact@urpsml-hdf.fr
www.urpsml-hdf.fr